

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

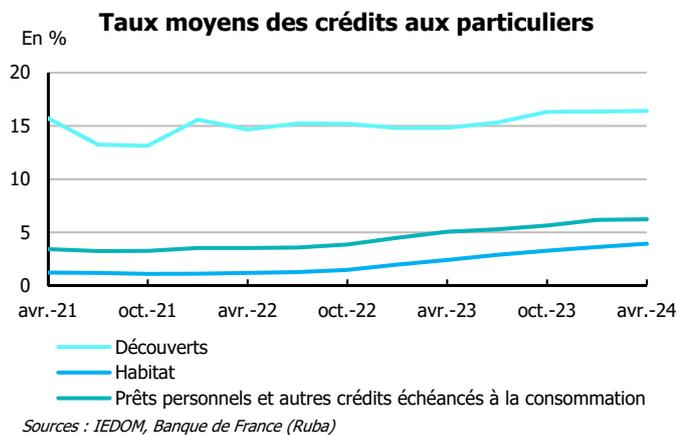
Septembre 2024

TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS À LA RÉUNION

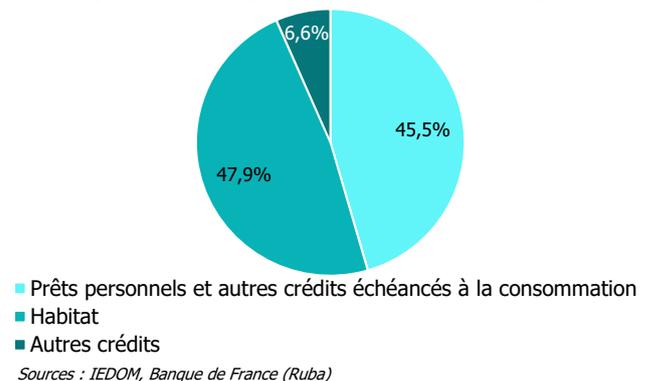
2^E TRIMESTRE 2024 DES HAUSSES DE TAUX DE CRÉDIT PLUS FAIBLES

- La hausse du taux moyen **des nouveaux prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation** est faible : +6 points de base (pdb) au 2^e trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent, après +53 pdb au 1^{er} trimestre. Ce taux stagne en France entière. La durée moyenne des prêts personnels est de 5 ans, pour un montant moyen de 16 500 euros.
- Le taux moyen des **crédits à l'habitat** progresse de 31 pdb. Il se situe désormais dans la moyenne des taux observés en Outre-mer, mais au-dessus du taux moyen accordé au niveau national. Ce dernier décroît ce trimestre (-10 pdb). La durée moyenne des prêts à l'habitat atteint 21 ans, pour un montant moyen d'emprunt de 125 820 euros.
- Le taux moyen des découverts est en légère hausse à 16,41 % (+6 pdb).

Caractéristiques des nouveaux crédits à La Réunion



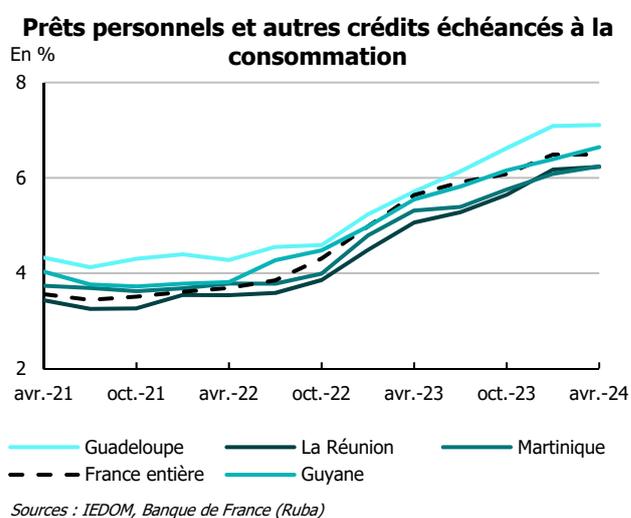
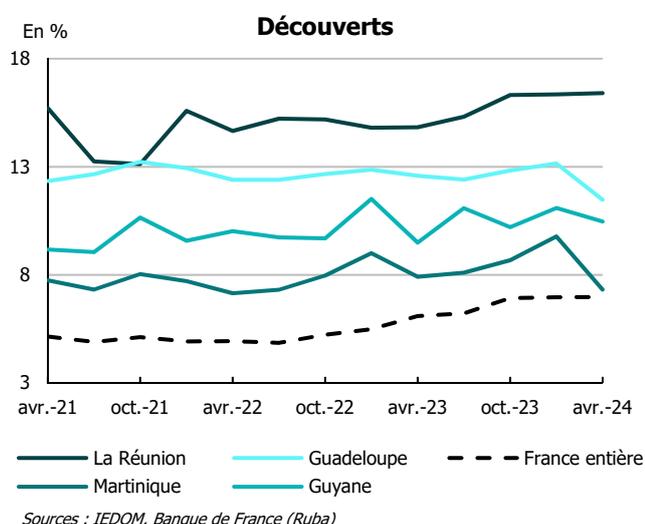
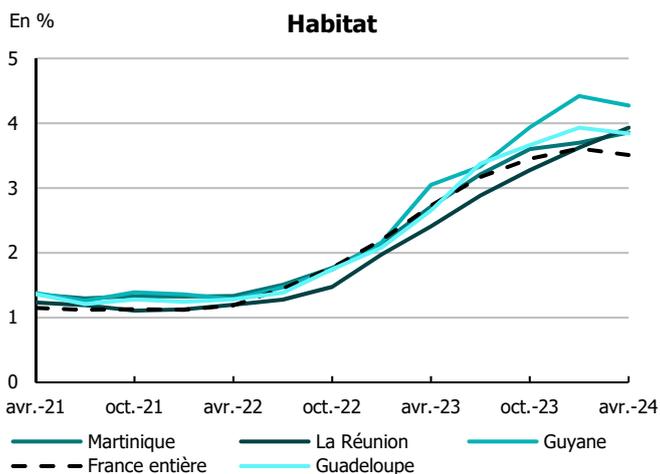
Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers (sur un an, hors découverts)



Taux moyens débiteurs en %							Variations (en pdb*)	
		avr.-23	juil.-23	oct.-23	janv.-24	avr.-24	1 an	1 trim
La Réunion	Découverts	15,32	16,32	16,32	16,35	16,41	158	6
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	5,28	5,65	5,65	6,17	6,23	117	6
	Habitat	2,88	3,28	3,28	3,62	3,93	152	31
France entière	Découverts	6,22	6,93	6,93	6,97	6,98	88	1
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	5,91	6,08	6,08	6,49	6,49	85	0
	Habitat	3,17	3,45	3,45	3,61	3,51	78	-10

* point de base
Sources : IEDOM, Banque de France (Ruba)

Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité à La Réunion. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de La Réunion exploite un peu plus de 34 500 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

- (i) Les crédits à l'habitat intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages, et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).
- (ii) Les découverts incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.
- (iii) Les prêts personnels incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.